

17 octobre 1961 – 17 octobre 2021
60^e anniversaire
VÉRITÉ ET JUSTICE



Lectures publiques faites à SAINT-NAZAIRE le 16 octobre 2021 lors du

RASSEMBLEMENT-LECTURE PUBLIQUE

samedi 16 octobre 2021 à 16 heures

esplanade des Droits de l'Homme – Nelson Mandela.

Avenue de la République – Saint Nazaire

à l'appel de

Femmes Solidaires, Intercollectif féministe, Mouvement contre racisme et pour Amitié entre les Peuples-MRAP, Comité soutien Palestine CSPRN, Libre Pensée, Mouvement de la Paix, Union Locale CGT

Comité citoyen révolutionnaire, LFI, Lutte ouvrière, NPA



17 octobre 1961 – 17 octobre 2021
60e anniversaire

VÉRITÉ ET JUSTICE
Appel national

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériennes et Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le gouvernement. Le Premier ministre, Michel Debré, hostile à l'indépendance de l'Algérie avait sous ses ordres le sinistre Préfet de Police Maurice Papon.

Ces Algériennes et Algériens défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestant·es furent arrêté·es, emprisonné·es, torturé·es.

Des centaines d'Algériennes, Algériens perdirent la vie, noyé·es dans la Seine, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police parisiennes.

60 ans après, la Vérité est partiellement en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées – en particulier la Guerre d'Algérie – non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés.

Ce 17 octobre 1961 est un crime d'État.

RASSEMBLEMENT-LECTURE PUBLIQUE

samedi 16 octobre 2021 à 16 heures

esplanade des Droits de l'Homme - Nelson Mandela.

Avenue de la République- Saint Nazaire.

premiers signataires: Femmes Solidaires, Intercollectif féministe, Mouvement contre racisme et pour Amitié entre Peuples-MRAP, Comité soutien Palestine CSPRN, Libre Pensée, Mouvement de la Paix, Union Locale CGT...

Comité citoyen révolutionnaire, LFI, Lutte ouvrière, NPA...

Paris 17 octobre 1961

Soixantième anniversaire

(lecture du MRAP)

Le 17 octobre 1961, environ 25 000 Algériens et Algériennes manifestaient pacifiquement à Paris contre un couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le gouvernement. Ils défendaient leur droit à l'égalité et le droit à l'indépendance de l'Algérie. Ce jour-là et les jours qui suivirent, plus de 11 000 de ces manifestants furent arrêtés, puis emprisonnés, matraqués et torturés par la police de Paris, sous les ordres du Préfet de police Maurice Papon. Selon les différentes sources, des centaines d'Algériens furent tués par les policiers. Comment cela fut-il possible ? Comment des policiers français ont-ils pu commettre de tels crimes ?

La guerre d'Algérie approchait de sa fin. La période était ponctuée par des actions pour l'indépendance : des manifestations, mais aussi des attentats et autres violences. Les Algériens avaient des organisations actives. Le MNA (derrière Messali Hadj) était ouvert aux négociations avec la France. Le FLN (Ben Bella...), plus radical pratiquait la lutte armée. Et bien avant 1961, les Algériens indépendantistes étaient assassinés par le pouvoir colonial.

Côté Français, des associations et partis soutenaient la lutte pour l'indépendance de l'Algérie (le PSU, le PCF...). En 1961, le pouvoir politique envisageait une autonomie : le président De Gaulle voulait « accorder au peuple algérien son autodétermination ». Mais d'autres forces, surtout à l'extrême droite, tenaient à conserver l'Algérie française par tous les moyens. L'OAS, dirigée par les généraux français Salan et Jouhaud commet toutes les violences : assassinats, attentats, etc. En avril 1961, sous la conduite des généraux Challes, Salan, et Jouhaud, l'OAS a organisé « le putsch des généraux », ils tentent de prendre le pouvoir sur l'Algérie et envisageaient même de débarquer sur Paris avec leurs avions de guerre. Mais leur tentative fut mise en échec : ils furent arrêtés et mis en prison.

L'OAS imprégnait donc fortement l'armée mais aussi la police, ce qui explique sa violence monstrueuse, le 17 octobre 1961. Selon les différentes sources, des centaines d'Algériens ont été tués ce jour-là, abattus à la mitraillette ou noyés, jetés dans la Seine. Des massacres ont été commis sur les grands boulevards, boulevard Bonne nouvelle, dans les gares, aux entrées et sur les quais du métro. Sur les 11 500 Algériens arrêtés, des milliers furent expulsés en Algérie, d'autres furent torturés.

Soixante ans après, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées ni dans le cortège des drames et horreurs qu'elles ont entraînées comme ce crime d'État perpétré le 17 octobre 1961. Pour ce dernier, ces violences se sont déroulées sous l'autorité de l'État français, De Gaulle était président et Debré, premier ministre. Ces violences furent exécutées par des policiers français.

Le MRAP, pour sa part n'a jamais cessé de se battre pour que ces faits soient reconnus comme crime d'État. Il avait, dans un communiqué du 12 octobre, dénoncé le couvre-feu en soulignant son caractère raciste. Dès le 18 octobre 1961, Le MRAP décidait l'organisation d'un meeting de protestation qui se tiendra le 8 novembre.

Le 17 octobre 1961 constitue une tache noire dans l'histoire de la France. Il eut lieu vers la fin de 8 ans de guerre, la guerre d'Algérie qui fut une guerre coloniale, une « salle guerre ». Le 19 mars 1962 furent signés les accords d'Évian officialisant le cessez-le-feu. Le 5 juillet 1962, le Peuple algérien, après un référendum, proclama son indépendance, dans la joie de sa victoire.

Témoignage

Abdel Aziz travaille dans le bâtiment. Il est militant du FLN, pour lequel il récolte de l'argent et des armes. Son témoignage est extrait du livre de Benjamin Stora et Tramor Quémeneur "Algérie 1954-1962"

Le 17 octobre 1961, j'ai pris le bus 148 du Blanc-Mesnil pour rejoindre Église de Pantin, de là je me suis rendu à la Place d'Italie en métro. J'étais seul pour éviter toute suspicion de la police. Dans le wagon, je n'osais ni m'asseoir à côté d'Algériens ni les regarder. Je ne portais aucune arme, c'était interdit par le FLN.

Arrivé là-bas, un chef de file s'empressa de me donner un brassard vert que je mis autour du bras. Je devins pour l'occasion agent de circulation, sauf que je dirigeais des Algériens : des femmes, des hommes, des vieillards et des enfants. Le noir de la foule s'obscurcissait. Nous marchions vers les grands boulevards (en passant par Nation) en brandissant les banderoles : « Vive le FLN ! L'Algérie algérienne ! Libérez Ben Bella ! ». Plus nous avançons, plus les coups de matraque tombaient sur nous. Il ne fallait pas s'approcher des extrémités de la manifestation, car les policiers et les CRS y distribuaient des coups de matraque à tout-va. Les Harkis se jetaient à quatre sur une victime. Les femmes qui traînaient leurs enfants affamés en pleurs n'étaient pas épargnées. On embarquait des hommes dans des cars et des paniers à salade sous les coups de matraque et de crosse. Le sang giclait. La violence a augmenté à Nation. La police tirait sur les gens qui tombaient blessés ou morts. Tout le monde fut pris de panique. Je retirai par la même occasion mon brassard. Je courus jusqu'à la bouche de métro et je parvins à rentrer chez moi en sang et meurtri par les blessures

Fatima pour mémoire

(un texte de Didier Daeninck lu par le Collectif Interféministe)

En octobre 1986, à l'occasion des 25 ans de la répression de la manifestation de 1961, j'écrivais ce qui suit dans la presse algérienne : « Le 17 octobre 1961, la police du préfet Maurice Papon n'a pas assassiné, cent, deux cents Algériens anonymes. Elle a assassiné Belaïd Archal, pour mémoire Achour Boussouf, pour mémoire Fatima Bédar, pour mémoire. Des dizaines d'autres encore, des dizaines de lignes à remplir pour rendre leur identité à chacune des victimes, afin que l'oubli ne soit plus possible ». Ces noms, je les avais trouvés en consultant les archives des journaux, à la Bibliothèque nationale ou à Beaubourg. »

Quelques semaines après la parution de ce texte dans le mensuel *Actualités de l'Émigration* et d'un résumé dans le journal *l'Humanité* du 17 octobre 1986, je reçus une lettre signée de Louisa Bédar. L'une de ses collègues de bureau lui avait fait lire mon article, et Louisa s'étonnait de découvrir le nom de sa sœur, Fatima, en conclusion de mon article. Elle me demandait ce qui m'avait conduit à le faire figurer dans la liste des victimes de la répression policière alors qu'elle pensait que son aînée avait volontairement mis fin à ses jours. La douleur était toujours présente, mais depuis un quart de siècle, le silence s'était fait sur son souvenir. Je me mis aussitôt en rapport avec Jean-Luc Einaudi qui travaillait à son livre *La Bataille de Paris* consacré à cette journée portée disparue. L'enquête qu'il entreprit permit à la famille de Fatima de percer le mystère qui entourait la mort de cette jeune fille de quinze ans.

Fatima Bédar est née à Tichy en Kabylie le 5 août 1946 Fatima rêve de devenir institutrice, elle en a les capacités, mais les préjugés de l'époque la dirigent vers le Collège d'enseignement commercial féminin de la rue des Boucheries, à Saint-Denis.

Hocine, ancien tirailleur algérien, soutient le combat pour l'Indépendance. Lorsqu'il se rend aux réunions clandestines, il a pris l'habitude d'emmenner Fatima. La présence d'une gamine tenant son père par la main détourne la suspicion des gardiens de la paix. Fatima comprend le berbère et ne perd rien des arguments qui s'échangent. Sûrement est-ce lors de ces rencontres que s'éveille sa volonté d'être utile. Le 17 octobre, Fatima demande à sa mère l'autorisation de se joindre aux manifestants. Une dispute éclate quand elle se voit opposer un refus. Elle noue ses cheveux comme on l'exige au collège, met sa plus belle robe, sa ceinture rouge, sa veste en daim, emplit son cartable de ses livres de cours, puis elle quitte la maison pour la dernière fois. Pendant près de quinze jours, sa mère, enceinte de sa troisième fille, Zohra, ne cessera de sillonner les rues de Stains et de Saint-Denis, emmenant Djoudid dans ses marches sans fin. Le 31 octobre, un ouvrier qui travaille sur la septième écluse du canal de Saint-Denis, près de la gare, découvre le cadavre de Fatima et ses longs cheveux dénoués. Hocine se déplace à la morgue où il reconnaît sa fille au milieu de quinze autres noyés. Terrassé par la douleur, il se rend ensuite au commissariat où, alors qu'il ne sait ni écrire ni lire, on lui fait signer un procès verbal attribuant le décès de Fatima à un suicide, comme pour amplifier le malheur de l'absence. « On n'en parlait plus », se souvient Louisa. « Son nom dans le journal, c'était un bouleversement, comme un tremblement de terre ». Interrogée par ses enfants vingt-cinq années plus tard, la mère évoque Fatima en ces termes : « J'ai une fille qui est morte quand les policiers français jetaient les Algériens à la Seine ». Hocine est tout aussi précis : « Eh oui, qu'est-ce que tu veux, elle voulait aller à la manifestation ». A l'automne 2006, la dépouille de Fatima Bédar a quitté le cimetière de Stains où elle reposait depuis quarante-cinq ans et ses restes ont été déposés le 17 octobre de cette année-là dans le carré des Martyrs de son village natal, non loin de la tombe de sa mère.

Témoignages (Femmes Solidaires)

- **Djamila AMRANE** a 20 ans quand elle rejoint le FLN. Elle développe le mouvement de libération nationale avec les femmes souvent écartées des décisions prises par les hommes. Elles se sont imposées dans les réunions avec les hommes et enfin on lui confie des responsabilités. Parlant couramment français car née à Saint-Denis en 1934, elle est nommée agent de liaison, collecte les fonds et fait les adhésions.

Ce mardi 17 octobre 1961, elle a en charge de rassembler les femmes et leurs enfants pour se rendre à la manifestation calme et silencieuse. Son mari est emprisonné, il vient d'être interpellé avec d'autres militant.es de la cause algérienne. Elle laisse son petit dernier de 3 mois en garde et rejoint la manifestation avec ses 4 autres enfants. Elle fait partie des 7 ou 8 femmes en tête de la manifestation.

" Ce qui m'a marquée, dit-elle, c'est la façon dont les policiers nous tapaient dessus. Peu importe si on était une femme, si on avait un bébé ou si on était un homme. Tout le monde était pris à part (...)

La seule question qu'ils posaient, c'était "Est ce que tu sais nager?" Si vous aviez le malheur de répondre non, ils vous emmenaient pour vous jeter à la Seine".

Djamila et son petit garçon doivent la vie à une anonyme qui comme d'autres voyant une telle violence sur les grands boulevards ont aidé les Algérien.es.

- **Monique HERVO** a 16 ans quand elle est choquée en assistant, gare de l'Est à Paris, au retour des convois de déporté.es rescapées des camps de la mort. Cela va marquer sa vie qui va se tourner vers l'engagement contre les injustices et le racisme. Dès 1954 elle donne des cours d'alphabétisation dans le bidonville de Nanterre où vivent de nombreuses militantes et militants du FLN. Suite à l'incendie criminel du bidonville, elle participe à la reconstruction des baraquements, s'y installe et y reste 14 ans.

C'est tout naturellement qu'elle rejoindra la manifestation du 17 octobre 1961.

Elle témoigne : " On a descendu l'avenue qui allait au pont de Neuilly dans un silence impressionnant. La seule chose que j'ai entendue, c'est "l'Algérie est à nous"(...). Tous les trottoirs étaient envahis par des Algériens et des Algériennes."

Elle se joindra à l'inquiétude, l'attente et la recherche des Algériennes et Algériens non revenu.es.

- Depuis 60 ans, **Djamila et Monique** veulent croire à la reconnaissance de ce massacre pour les leurs, mais aussi pour nous toutes et tous, aujourd'hui comme demain, parce que c'est sur l'ignorance des peuples qu'on bâtit les dictatures.

Elles témoignent aujourd'hui notamment dans le journal CLARA pour qu'on n'oublie pas que les femmes, elles aussi étaient présentes, avec ou sans enfants. Parce que taire leur présence, c'est aussi créer l'ignorance et amputer le récit et la reconnaissance de celles qui ont lutté et ont aussi été massacrée par la police française sous les ordres de Papon, ce 17 octobre 1961.

LES PEUPLES ALGÉRIEN ET PALESTINIEN SONT SOLIDAIRES

(lu du Comité Solidarité Palestine)

Les deux se reconnaissent dans leur lutte contre un colonialisme de peuplement. Contre un colonisateur lourdement armé utilisant tous les moyens pour assurer sa domination raciste : massacres, tortures, mesures d'exception illégales et arbitraires – rétention administrative, expropriations, restrictions du droit de circulation, sanctions collectives, emprisonnements, tortures, déplacements forcés de populations, privations de droits fondamentaux-Peuples conquis considérés comme inférieurs, ils se sont vu refusé le droit à l'autodétermination.

Pour le Comité Solidarité Palestine Région Nazairienne ce soixantième anniversaire du massacre du 17 octobre 1961 est important :

Important parce que CE CRIME D'ÉTAT, perpétré par la police parisienne sous les ordres du préfet Maurice Papon *n'est toujours pas reconnu comme tel par les autorités françaises* même si les faits ne peuvent plus être niés.

Important parce qu'aujourd'hui, les lois *contre le séparatisme* et pour *la sécurité intérieure*, lois d'exception liberticides visant particulièrement les personnes perçues comme étant arabo/musulmanes, renforcent l'arbitraire administratif et l'impunité des violences policières et racistes.

Important, parce qu'à l'occasion des présidentielles, l'islamophobie, le racisme « décomplexé » s'expriment sans vergogne dans les médias. Les nostalgiques de l'Algérie Française et du « *bon vieux temps des colonies* » sont de retour. Zemmour, pourtant condamné pour « *provocations à la haine raciale* » bénéficie d'une promotion médiatique lui permettant une ascension dans les sondages..

Important aussi parce que le président Macron a choisi de « *labourer les terres de la droite et de l'extrême droite, même les plus nauséabondes. Quitte à sacrifier une relation franco-algérienne structurellement très compliquée et à faire un bond en arrière* ». (Médiapart, 4 octobre 2021)

Le 30 septembre dernier, lors d'une réception organisée par l'Élysée, 18 jeunes femmes et hommes, membres de familles de moudjahidins, de harkis, d'appelés, de pieds-noirs et même d'OAS ont été invités à dissenter autour de la « *blessure mémorielle* ». Selon le Monde – seul journal invité à de cette rencontre – le président Macron a affirmé qu'en Algérie, l'histoire est « *totalemt réécrit[e] [et] ne s'appuie pas sur des vérités* » mais sur « *un discours qui, il faut bien le dire, repose sur une haine de la France* ».

Il s'en est pris au « *système politico-militaire* » algérien largement discrédité, pensant s'attirer la sympathie de la jeunesse du HIRAK. Mais il se trompe « *Le HIRAK, pluriel et composite, à l'image d'un peuple uni dans ses diversités, se réclame des principes et des idéaux du 1^{er} novembre 1954, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et du non-alignement.* » (Algeria-Watch, 11 10 2021). **Il est significatif que lors des grandes manifestations de ce mouvement de nombreux drapeaux palestiniens étaient déployés en solidarité avec le peuple palestinien.**

Il a aussi déclaré « *La construction de l'Algérie comme nation est un phénomène à regarder* » « *Est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la colonisation française ?* » Cette mise en cause de la notion de nation algérienne est scandaleuse, le fait d'assurer

qu'il n'existait pas de Nation ou d'État avant la colonisation est l'argument type des colonialistes : **c'est exactement ce que prétendent les amis israéliens de M. Macron quand ils affirment que la Palestine n'a jamais existé.**

Le président Macron renie sa déclaration de 2017 « *La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime contre l'humanité* », Il veut imposer une lecture néocolonialiste de l'histoire, qui consiste à **placer la victime et son bourreau sur un pied d'égalité**. Son discours est méprisant pour les peuples colonisés Comme le résume justement l'écrivaine malienne Aminata Traoré : « *Emmanuel Macron nous méprise, gouvernants comme gouvernés.* » (à l'issue du sommet Afrique-France à Montpellier).

Le président Macron porte atteinte à la dignité du peuple algérien et à celle de tous les peuples victimes du colonialisme. Il porte aussi atteinte à la dignité du peuple français bafoué par ces crimes que l'on prétend avoir commis en son nom. Qui le lavera de la souillure de la colonisation commise en son nom ?

Marc de Miramon « Aminata Traoré : « Emmanuel Macron nous méprise, gouvernants comme gouvernés » L'Humanité, 8 oct 2021

La gueule du loup, 17 octobre 1961

Kateb Yacine.

Peuple français, tu as tout vu
Oui, tout vu de tes propres yeux.
Tu as vu notre sang couler
Tu as vu la police
Assommer les manifestants
Et les jeter dans la Seine.
La Seine rougissante
N'a pas cessé les jours suivants
De vomir à la face
Du peuple de la Commune
Ces corps martyrisés
Qui rappelaient aux Parisiens
Leurs propres révolutions
Leur propre résistance.
Peuple français, tu as tout vu,
Oui, tout vu de tes propres yeux,
Et maintenant vas-tu parler ?
Et maintenant vas-tu te taire ?

Cette lecture a été suivie du chant "La gueule du loup" par les Têtes raides, à écouter [ici](https://youtu.be/INWLEAXdSqw) :
<https://youtu.be/INWLEAXdSqw>

Expression de Lutte ouvrière

Je prends la parole au nom de LUTTE OUVRIERE.

Les interventions qui ont précédé témoignent de l'horreur de la répression de cette manifestation du 17 octobre 1961.

Ce massacre est le plus sanglant perpétué à Paris par la police et par l'État de la République française depuis l'écrasement de la Commune de Paris de 1871.

Puisqu'il m'a été demandé d'être très bref, je voudrais insister sur un seul point, selon moi essentiel.

Par-delà les années, la police et l'État responsables de ces répressions sont les mêmes, jusqu'à aujourd'hui même.

Ils agissent au service exclusif des capitalistes nationaux et de l'impérialisme. Ils sont gangrenés par l'extrême-droite en 1871, en 1961 comme en 2021.

Pour l'émancipation de la classe ouvrière et de l'humanité, pour en finir avec ce système capitaliste de plus en plus inhumain, il était et il reste indispensable de briser et de renverser ses appareils d'État, ses institutions et ses forces armées. Cela ne sera possible que par une révolution ouvrière qui s'étend à l'échelle mondiale.

Pour cette raison, aujourd'hui comme hier, participer aux combinaisons politiques et politiciennes visant à gérer les affaires de cet État bourgeois et à son gouvernement mène à une impasse, trop souvent sanglante.

Nous ne devons jamais l'oublier, en mémoire, notamment, des manifestants algériens assassinés le 17 octobre 1961.

Des dizaines d'années de déni et de mensonges organisés

(lecture du NPA : texte de Gérard Delteil, l'Anticapitaliste du 14/10/2021)

Le 18 octobre, toute la presse évoque la manifestation des AlgérienEs et la répression. La presse de droite, le Parisien libéré, l'Aurore, Paris-Jour, reprennent la version officielle : « De violentes manifestations nord-africaines emmenées par des tueurs » qui auraient tiré sur les forces de police. La presse de gauche, l'Humanité et Libération, reste très prudente. L'Humanité dénonce les violences, sans parler de massacre ni de crime, et précise qu'elle ne peut pas en dire plus en raison de la censure. France soir fait tout de même état de violences policières et le Figaro de « violences à froid » dans les lieux où les AlgérienEs ont été internés. Le Monde accuse les Algériens : « C'est le terrorisme musulman qui porte la responsabilité de ces drames ».

Quant à la télévision, gérée alors d'une main de fer par le pouvoir gaulliste, elle consacre deux minutes au sujet, en commençant par montrer... des vitrines brisées. On entrevoit à peine des files d'Algériens que la police fait monter dans des autobus.

Les réactions ouvrières : Des débrayages limités et des pétitions

Le bureau politique du PCF publie le 18 octobre une déclaration dénonçant la répression, sans en souligner l'ampleur, et appelant à « des initiatives en vue d'organiser dans l'unité la lutte de masse dans les usines et les localités afin que se réalise concrètement l'unité des travailleurs français et algériens ». Ce communiqué souligne aussi « la nécessité d'en finir avec la guerre d'Algérie » et d'« imposer une véritable négociation avec le GPRA sur la base de l'application du principe de l'autodétermination ». Mais cet appel ne contient aucune consigne précise et les organisations de base du parti n'en reçoivent pas.

Damien va présenter les appels de la CGT .

Mais il n'y aura que des débrayages limités chez Renault et dans quelques autres entreprises de la région parisienne, comme Thomson Gennevilliers, la Saviem de Saint-Ouen. Une demi-heure seulement à Thomson Bagneux.

La police exige l'impunité

Claude Bourdet, conseiller municipal de Paris, dirigeant du PSU et Jacques Duclos – dirigeant du PCF dénoncent à l'Assemblée Papon et Roger Frey, ministre de l'Intérieur. Tous deux dénoncent la violence de la répression, mais sans paraître mesurer son ampleur. Il sera question d'une commission d'enquête, mais celle-ci ne verra jamais le jour. Dès que certains aspects de la barbarie policière ont été évoqués, les syndicats de police sont montés au créneau, à commencer par le plus puissant, le SGP – Syndicat général de police, dirigé alors par Gérard Monate, proche de la SFIO. Les policiers exigent donc à leur habitude l'impunité totale. Monate les rassurera par ces mots au cours d'un conseil syndical : « Pour ce qui s'est passé lors de la manifestation, tout est couvert par le préfet » (Papon). De fait, aucun policier ne sera jamais inquiété par la suite.

Que savait-on à l'époque ?

Les dirigeants du PCF et de la cgt ne disposaient semble-t-il pas d'une vue d'ensemble de la répression. Le FLN lui-même ne semble pas avoir su le nombre de victimes. Une déclaration du GPRA (Gouvernement provisoire de la république algérienne) ne parle que

de cinquante morts et d'une centaine de blessés. Quant aux militants de base du PCF et de la CGT, même ceux des entreprises où leurs collègues algériens avaient participé à la manifestation, ils n'avaient que peu d'informations.

Une dénonciation plus précise du massacre viendra un peu plus tard de petites publications comme Vérité-Liberté, les Temps modernes, Témoignages et documents, qui seront toutes systématiquement saisies. L'éditeur militant François Maspero tentera de publier une enquête de la journaliste Paulette Péju, Ratonnades à Paris. Mais celle-ci sera également saisie. Tout cela circulera tout de même clandestinement, mais en un très petit nombre d'exemplaires. Toutefois, l'hebdomadaire Témoignage Chrétien, très engagé contre la guerre d'Algérie, publiera un dossier dès le 27 octobre avec les célèbres photos prises par Elie Kagan au péril de sa vie¹.

Un appel est lancé par une vingtaine de personnalités, dont Aragon, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Elsa Triolet, Marguerite Duras, André Breton, Pierre Vidal-Naquet. Marguerite Duras publie un texte particulièrement virulent dans France Observateur, dans lequel elle compare le 17 Octobre avec l'extermination du ghetto de Varsovie. Un rassemblement réunit 2 000 étudiantEs et enseignantEs dans la cour de la Sorbonne. Une manifestation boulevard Saint-Michel ne comptera que deux ou trois cents étudiantEs.

Par la suite, le souvenir du 17 Octobre devait être occulté par un autre massacre, celui du 8 février 1962, quand huit militants du PCF furent assassinés par des CRS à la station de métro Charonne, plus un décédé le lendemain et 250 blessés, alors qu'ils manifestaient contre un attentat de l'OAS. Ce n'est que vingt ans plus tard que le massacre du 17 Octobre cessera d'être un tabou médiatique et politique, avec le succès d'un roman de Didier Daeninckx et surtout le travail de l'historien Jean-Luc Einaudi qui s'efforcera d'établir un bilan complet de cette sanglante répression. Entre-temps, un certain nombre de porteurs de valises de la guerre d'Algérie étaient devenus des proches du Parti socialiste et du président Mitterrand. Les auteurs du massacre encore en vie avaient pris leur retraite. Même si le sujet restait sensible, dissimuler ce massacre n'avait donc plus la même nécessité impérative pour les gestionnaires de l'État.

1. Aucune affiche dénonçant le massacre du 17 Octobre ne fut éditée. Le seul souvenir d'une protestation visualisable reste l'inscription tracée sur les quais de la Seine par deux militants, dont notre camarade Jean-Michel Mension, alias Alexis Violet : « Ici on noie les Algériens ».

2. Didier Daeninckx, Meurtre pour mémoire, Série noire et Folio Gallimard ; Jean-Luc Einaudi, La Bataille de Paris, 17 octobre 1961, Seuil. Il faut signaler aussi le film Nuit noire d'Alain Tasma, diffusé à la télévision en 2005, qui traite du massacre du point de vue d'un groupe de policiers et d'une façon un peu édulcorée.

La CGT et le 17 octobre 1961

(lu par la CGT)

A l'occasion du congrès CGT des travailleurs des métaux de 1959, Aboubeker BELKAÏD, un des responsables du FLN, Front de Libération National, à Renault avait alerté les militants sur la situation du peuple et des ouvriers algériens :

« Et nous, depuis des années, nous attendons la fameuse prise de conscience des années de répression barbare, des années d'humiliation, des années de souffrance, qui succèdent à un siècle et quart de domination coloniale. Le peuple français est témoin de la répression journalière qui s'abat sur l'émigration algérienne. A la Régie Renault, des syndicalistes algériens sont arrêtés par la police sur leur poste de travail, avec la complicité de la direction, et devant leurs camarades de travail [...] Des travailleurs français, travaillant avec des Algériens, exploités tous au même titre par le même patron, sont envoyés en Algérie, pour faire la guerre aux frères et aux enfants de leurs camarades de travail, avec lesquels ils ont mené la lutte ensemble, dans la même usine, contre le même patron ».

En 1961 les militants du FLN adhèrent en masse à la CGT. Chez Renault Billancourt il y a 3500 ouvriers algériens. Les 1500 membres du FLN sont en grande majorité à la CGT qui compte alors 4500 adhérents dans une usine de plus de 30 mille ouvriers.

Des délégués de la CGT sont Algériens. La commission nord-africaine de la CGT sert de couverture à la cellule FLN de l'usine avec l'accord tacite du syndicat. Cette commission avait soutenu les grèves patriotiques lancées par le FLN en 1956 et 1957, en France métropolitaine, et elles avaient été massivement suivies par les ouvriers algériens.

Au lendemain de la manifestation des Algériens à Paris, ce 17 octobre 1961, réprimée dans le sang par la police de Papon avec le massacre de plus d'une centaine d'Algériens, le syndicat CGT des travailleurs de la régie Renault avait publié un tract-communicé intitulé « *Halte au fascisme, halte à la guerre* ». Il appelait à « *ne pas laisser isolés dans les rues vos camarades algériens qui a tout moment peuvent être victimes de rafles [et] d'exiger la fin du couvre-feu pour les Algériens, la libération des emprisonnés, la paix en Algérie par la négociation avec le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne* ».

Le bureau confédéral CGT avait aussi publié ce 18 octobre 1961 un communiqué dénonçant la violence de l'action des forces de police qui ont agi avec brutalité et arrêté 11 mille manifestants. On aurait aimé des termes plus appropriés au crime perpétré : massacre ou assassinats. Mais on ne réécrit pas l'histoire ! Le préfet de police Papon, le gouvernement Debré et un De Gaulle tout juste irrité, travaillaient ardemment à cacher les crimes et à étouffer la mémoire collective.

L'Union des syndicats CGT de la Seine, 4 jours après les faits, évoquera « *l'entassement inhumain, des jours et des nuits durant, des Algériens dans les édifices publics* » en faisant référence à « *l'entassement des juifs, par les nazis, au Vél' d'Hiv' et à Drancy* ».

Une censure de la presse, une volonté d'oubli judiciaire, qui s'est combinée avec les décrets d'amnistie, qui couvraient les faits de maintien de l'ordre en France, une difficulté à accéder aux archives et l'épuration d'un certain nombre de fonds ont contribué à l'occultation de cet événement d'une gravité exceptionnelle.

Parfois, pour crever l'oubli, quelques vers valent mieux qu'un long discours :

La chanson de La Tordue « Octobre 61 » (1995)

C'pendant que Paris
Dessaoule par d'ssus les ponts
Que la Seine est jolie
Ne s'raient ces moribonds
Qui déshonorent son lit
Mais qu'elle traîne par le fond
Inhumant dans l'oubli
Une saine tuerie
C'est paraît-il légal

Les ordres sont les ordres
c'est Paris qui régale
Braves policières hordes
De coups et de sang ivres
Qui eurent carte et nuit blanches

Pour leur apprendre à vivre
A ces rats d'souche pas franche
Qu'un sang impur et noir
Abreuve nos caniveaux
Et on leur fit la peau
Avant d'perdre la mémoire

A écouter [ici](https://youtu.be/uE3MI52b6qo) : <https://youtu.be/uE3MI52b6qo>

En conclusion

Nous voici à la fin de ce rassemblement en mémoire de ce crime d'État et en hommage aux victimes du 17 octobre 1961 et à leurs combats.

Au moment où certains osent encore parler des bienfaits de la colonisation, avec tous les manifestantes et manifestants réunis partout en France ce 17 octobre 2021, nous exigeons

- que la lumière soit faite sur les soi-disant "retours vers leurs douars d'origine" des survivants,
- qu'un lieu de mémoire de cet événement soit créé,
- que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiennes-historiens et citoyennes – citoyens...,
- que la vérité soit dite sur l'organisation criminelle de l'OAS,
- que le système de ce type de violences policières soit reconnu.

Ces mesures sont nécessaires pour faire disparaître les séquelles de la guerre d'Algérie que sont le racisme et les discriminations dont sont victimes nombre de citoyennes-citoyens-résidents originaires des anciennes colonies.

La démocratie ne se construit pas sur des mensonges et des occultations. Après 70 ans, il est temps :

- ✓ que la France reconnaisse et condamne ce crime d'État et le système de torture généralisé,
- ✓ que l'État français reconnaisse sa responsabilité dans les internements arbitraires,
- ✓ que la recherche historique soit encouragée dans un cadre franco-algérien,
- ✓ qu'une loi de réparation soit mise en œuvre.

Le 7 octobre 1961, la guerre d'Algérie approchait de sa fin. Cinq mois plus tard, le 19 mars 1962 seront signés les Accords d'Évian.

Nous ne manquerons pas de commémorer également cet événement.

Soyez-y prêts. Une première réunion de préparation se tiendra début janvier 2022.

17 octobre 1961

Paroles de la chorale **Les Barricades**,
Sur l'air du chant des Partisans

Ami souviens-toi de nos frères jetés à la Seine
Ami souviens-toi quand la haine policière se déchaîne
Ohé, compagnons c'est en ton nom que la loi est prononcée
Ce soir exigeons que sans délai les coupables soient jugés.

Montez à Paris, sortez des bidonvilles camarades
Pour notre dignité contre cette oppression : « Ledtihad »
Ce 17 octobre, des milliers d'Algériens manifestent,
La loi d'exception impose le couvre-feu au faciès.

Les ordres sont clairs, le climat délétère, c'est la guerre,
Ils furent massacrés et noyés sous nos yeux grands ouverts
Nos bouches restent fermées, combien de temps allons-nous nous taire
Perdue la mémoire, il faut rouvrir les tiroirs de notre histoire.

Pacifiques et déterminés hommes et femmes ensemble ils s'avancent,
Papon a délivré, à ses flics casqués, carte blanche,
Réquisitionnés les bus les ont emmenés à Charléty
Ils ont oublié qu'il y a 20 ans d'autres partaient pour Drancy.

Métro Bonne Nouvelle, ou du Pont St-Michel, ils ne reviennent
300 ont disparu, on n'en parlera plus, mais la Seine,
Rougie de leur sang charriera leurs corps pendant des semaines
Badauds, bateliers, vous les avez vus flotter même à Suresnes.

Ami souviens-toi de nos frères jetés à la Seine
Ami souviens-toi quand la haine policière se déchaîne
Ohé, compagnons c'est en ton nom que la loi est prononcée
Ce soir exigeons que sans délai les coupables soient jugés.

A écouter [ici](https://youtu.be/P8OLmwVjdgw) : <https://youtu.be/P8OLmwVjdgw>